

Date de la demande : 2003-04-16
 Numéro du dossier : A04-AC-01

1550, rue Metcalfe, 14e étage, Bureau 1400
 Montréal (Québec) H3A 1X6
 Téléphone : (514) 872-4055 Fax : (514) 872-2235

Conformément à :

- la réglementation du Conseil du patrimoine de Montréal (règlements 02-136 et 02-136-1),
- la Loi sur les biens culturels (chapitre IV),
- _ l'article 89,5 de la Charte de Ville de Montréal,
- _ le conseil de la Ville de Montréal
- _ le comité exécutif
- un comité de citoyen de l'arrondissement
- _ le service _____

demande l'avis du Conseil du patrimoine du patrimoine de Montréal sur le dossier suivant :

<p>DEMANDEUR D'AVIS Organisme : Comité des citoyens pour l'aménagement du Boisé-de-Saint-Sulpice Nom : Me Sylvie Côté, médiatrice Adresse : 372, rue Ste-Catherine Ouest Bureau 532 Ville : Montréal (Québec) Code postal : H3B 1A2 Téléphone : 396-5050 Télécopieur : Courriel :</p>	<p>LIEU VISÉ Site visé : Parc du Boisé-de- Saint-Sulpice Quadrilatère: nord: Legendre, est: Christophe-Colomb, sud: Émile-Journault, ouest: St-Hubert Arrondissement : Ahuntsic-Cartierville Lot(s) : 1269 et 761 du cadastre 332 de la Paroisse Sault-au-Récollet (superficie de 79 151 mètres carrés) 6 hectares Statut juridique : Demande de statut juridique Provincial : Municipal : Fédéral :</p>
---	---

<p>NATURE DES TRAVAUX Demande de statut juridique.</p>
--

<p>HISTORIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au XIXe siècle, un système de métairies est instauré par les Sulpiciens, seigneurs de Montréal, pour la location des terres. - En 1939, aux prises avec des difficultés financières, les Sulpiciens doivent se résoudre à vendre une partie du domaine au roi. - Le 21 mai 1952, la Ville de Montréal achète une partie des terres. La même année, le Canadien national et Hydro Québec érigent leurs installations. En 1954, la Ville vend des lots sur la rue St-Hubert. L'Institut des arts graphiques est construit et le foyer Dominique-Savio. Différents projets de développement résidentiel sont proposés mais les institutions seront les seules immeubles du Domaine Saint-Sulpice pendant plusieurs années, le reste du terrain retournant en friche. - Une crise du logement sévissant à Montréal met une pression sur les élus municipaux. En 1962, la construction de logements coopératifs est autorisée sur le cinquième de ces lots dont la Ville est propriétaire. - En 1971, des jardinets sont mis à la disposition des jeunes du Domaine et des alentours et un programme éducatif est instauré. - En 1980, des résidents et des professeurs se regroupent et font des représentations, auprès des divers paliers gouvernementaux, pour défendre le parc du Boisé-de-Saint-Sulpice et demandent qu'il soit classé parc écologique, sans succès. - En 1990, la Ville de Montréal dénomme une partie de ce territoire, parc du Boisé-de-Saint-Sulpice. Le Collège était même prêt à concéder sa parcelle de territoire à des fins de parc en échange de services municipaux. Le dossier est resté sans réponse à la Ville. - En 1992, les défenseurs reprennent le combat. En 1994, la Ville signe une entente avec les Comité de citoyens établissant les modalités d'aménagement du Boisé et son interprétation en plus de moyens pour le rendre plus sécuritaire. - En octobre 2002, une consultation publique sur un projet de construction de résidences d'étudiants a lieu sur la parcelle de terrain du collège Ahuntsic. L'opposition se manifeste (1200 signatures). Le Comité de citoyens a embauché un médiateur pour défendre la protection du Boisé. L'arrondissement appuie la requête d'obtention d'un statut juridique pour le Boisé. <p>Le 18 juin 2003, le Collège Ahuntsic demande à la Ville d'offrir un terrain en échange de celui du Collège pour répondre aux besoins du Collège (réalisation du projet de construction de résidences).</p>
--

DESCRIPTION DU SITE

Le Parc du Boisé-de-Saint-Sulpice, et sa parcelle de terrain adjacente, est un reliquat d'une forêt beaucoup plus grande qui était propriété des Sulpiciens et qui avait échappé au développement urbain jusqu'au début des années 1950. Au fil des ans, le Boisé a connu plusieurs transformations et amputations. Le Boisé-de-Saint-Sulpice est le seul espace vert restant du grand Domaine légué par les Sulpiciens. Il est encore sauvage et abrite une faune et une flore qui sert de refuge à plusieurs espèces d'oiseaux. Il est un des derniers espaces semi-naturels sur l'Île de Montréal.

Le président du Comité de citoyens indique que le Boisé, et sa parcelle de terrain, sont un lieu écologique clé pour le patrimoine génétique de la faune et de la flore indigène de l'Île de Montréal, et demande qu'un statut juridique soit accordé pour assurer sa protection et l'assurance de sa transmission aux générations futures. Une étude concernant les considérations environnementales du Boisé-de-Saint-Sulpice¹, réalisée par des spécialistes et membres du Comité de citoyens, relève 121 espèces d'oiseaux compilées, depuis 1987, dont une centaine d'entre elles est observée durant la période printanière. Cette étude stipule que le Boisé constitue, pour les oiseaux, un repère important dans un corridor migratoire entre le parc du mont Royal et la rivière des Prairies et pour les citoyens, un lieu d'observation des espèces migratoires et qui y nichent. Aussi, 27 espèces d'arbres et d'arbustes, 108 espèces d'herbacées, 7 espèces de mammifères ont été recensées. Un grand nombre d'insectes, de bactéries et de fungus y est aussi représenté.

Une étude, commandée par le Collège Ahuntsic réalisée par Claude Cormier, architecte paysagiste, sous le titre «*Inventaire et évaluation de la valeur qualitative du patrimoine arborescent dans le secteur d'implantation des futures résidences étudiantes*» fait état de bosquets, de différentes espèces d'arbres, de la densité du couvert et des caractères particuliers de la lisère du Boisé. En conclusion, M. Cormier mentionne que le bilan de la valeur de conservation des bosquets est plutôt modeste. Cependant, du fait que ces bosquets sont les seuls représentants en végétation arborée dans ce secteur de la propriété du Collège Ahuntsic, il pourrait être justifiable d'accorder un intérêt un peu plus élevé pour leur valeur de conservation que celui donné dans le cadre de son étude.

Le Service des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs de la Ville, dans une étude sur la valeur environnementale et historique du Boisé, indique que la valeur historique des lieux et les espèces nobles caractérisant les forêts anciennes sont peu présentes sur le site. Malgré la présence de certains arbres d'âge vénérables, l'ensemble est relativement jeune et découle partiellement d'aménagements effectués depuis 1994. Le Service mentionne qu'on ne peut donc parler d'un boisé d'origine ayant une valeur historique. Cependant, le Boisé est un des rares encore existant en milieu urbain. Malgré sa superficie restreinte, la préservation des espaces verts à potentiel écologique représente une valeur sociale et environnementale à protéger.

Étude commandée par le CPM : Étude sur l'inventaire forestier²

- ✚ Résidu d'une ancienne forêt, autrefois marécageuse, aujourd'hui drainée.
- ✚ Il se distingue par la présence de la peupleraie deltoïde et de l'orme d'Amérique.
- ✚ Sa valeur : boisé urbain semi-naturel, impliquant plusieurs intervenants : citoyens, institutions, c'est un modèle à suivre.
- ✚ Il faut lui définir une vocation.
- ✚ Gestion, entretien, surveillance à maintenir pour conserver son aspect naturel : contrôler le nerprun et l'érable de Norvège, ne pas faucher les sous-bois.
- ✚ Conclusion : Sa valeur ne tient pas à la rareté des essences qui le composent, mais en tant que milieu forestier vivifiant, aménagé et sécuritaire.

¹ Hénault-Éthier, Louise. *Considérations écologiques et environnementales*. Montréal, 4 mars 2003, 26 p.

² Denis Marcil, ingénieur forestier. *Étude forestière du Boisé de Saint-Sulpice*. Montréal, novembre 2003, 32 p.

Étude commandée par le CPM : Étude sur l'avifaune³

- ✚ 121 espèces observées. La liste annotée est de grande valeur. Ce sont surtout des espèces migratoires, du printemps et de l'automne
- ✚ Plus un espace forestier naturel qu'un parc urbain.
- ✚ Très petite taille, la diminuer encore serait compromettre la nidification de nombreuses espèces.
- ✚ Une construction de bâtiments pourrait modifier le drainage du boisé.
- ✚ Île de Montréal est une voie de migration importante, le Boisé de Saint-Sulpice un relais essentiel qui a une position stratégique. Maillon important de l'axe de migration nord-sud.
- ✚ Seul espace boisé qui offre des conditions forestières de tout l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.
- ✚ S'apparente plus aux parcs nature de l'île de Montréal et constitue une forêt fragmentée.
- ✚ Conclusion : petit mais semi-naturel. Relais important pour la migration : maillon stratégique. Important pour l'observation des oiseaux.
- ✚ Recommandations : conserver les arbres morts, importants pour la faune, éviter toute construction, donner un statut de protection accru.

ANALYSE DU PROJET

▪ *Contexte du projet*

Ce boisé, de six hectares, est un résidu de la forêt domaniale du Sault-au-Récollet qui était très vaste ; il est un témoin du passé. Étant semi-naturel, ce boisé est un descendant de ce qu'était à l'origine la forêt sur l'île de Montréal au XVIIe siècle.

Valeur historique

- Les propriétaires ont été, de 1663 à 1950, les Sulpiciens de Montréal qui ont été également propriétaires de toute l'île de Montréal. Ils en furent les deuxièmes propriétaires, immédiatement après la congrégation de Notre-Dame. Les Sulpiciens sont très importants dans l'histoire de Montréal.
- Ce boisé est un résidu de la forêt domaniale du Sault-au-Récollet, qui était très vaste. Il est un témoin du passé.
- Ce boisé étant semi-naturel, il est un descendant de ce qu'était à l'origine la forêt laurentienne sur l'île de Montréal au XVIIe siècle.

Valeur écologique

- Ce boisé constitue une partie petite mais importante d'une forêt fragmentée constituée par les parcs nature de la ville de Montréal.
- C'est un lieu important de nidification de plusieurs oiseaux.
- Relais important dans le couloir de migration de l'avifaune du printemps et de l'automne.

Valeur environnementale

- C'est un espace vert, rare dans cette trame urbaine assez dense, il contribue à améliorer la qualité de l'air : oxygénation, filtration des poussières, diminution du bruit.
- C'est un parc pour les riverains, lieu de repos, de promenade.
- C'est un lieu d'apprentissage pour les écoliers, qui y reçoivent des cours de biologie, des corvées de nettoyage du boisé sensibilisent les jeunes à leur environnement.
- Lieu d'observation pour les ornithologues amateurs et professionnels.

AVIS

Type d'avis

avis pour citation avis pour constitution de site du patrimoine **conseil pour protection et mise en valeur du patrimoine**

Considérant la richesse de ce boisé urbain semi-naturel, faisant partie du domaine seigneurial du Séminaire de Saint-Sulpice, datant du XVIIe siècle, dont une parcelle est parvenue jusqu'à nous,

Considérant l'importance d'assurer la pérennité de ce boisé et de lui définir une vocation,

Le CPM trouve important de :

1. Reconnaître la valeur historique du Boisé-de-Saint-Sulpice comme vestige de la forêt domaniale des Sulpiciens, ce qui est demandé par le Comité de citoyens.
2. **Reconnaître sa valeur de parc naturel en l'associant aux parcs nature de la Ville de Montréal comme étant un élément important de cette forêt fragmentée.**
3. Reconnaître le Boisé-de-Saint-Sulpice comme relais important dans la migration de l'avifaune au printemps et à l'automne.
4. Reconnaître la parcelle adjacente du Boisé-de-Saint-Sulpice et qui appartient au Collège Ahuntsic comme faisant partie du boisé car le Boisé-de-Saint-Sulpice, malgré sa richesse, est de petite dimension, ce qui rend son écosystème fragile et son équilibre précaire; la parcelle adjacente, agissant comme une zone tampon, protège le boisé et est essentielle à sa survie.
5. Poser une identification rappelant l'histoire du lieu.

De plus, le CPM propose d'appliquer un mode de gestion au Boisé-de-Saint-Sulpice qui tienne compte :

- De son aspect historique : si on doit faire du reboisement, utiliser des espèces indigènes afin de tenter de retrouver l'aspect original que le boisé avait du temps des Sulpiciens.
- De l'avifaune : ne pas détruire les sous-bois qui lui servent d'abri, conserver le bois mort qui sert de refuge aux insectes dont se nourrit l'avifaune.
- Des usagers : maintenir et entretenir les sentiers, les bancs. Maintenir et développer la sécurité des lieux.
- Ce boisé, malgré sa richesse, est petit, son écosystème très fragile et son équilibre précaire. Il est donc primordial de maintenir la parcelle adjacente qui appartient au Collège Ahuntsic comme une zone tampon essentielle à sa survie.



La Présidente

Date: 19 mars 2004

³ Pierre Drapeau, professeur. Daniel Brongo, M. Sc. *Évaluation du rôle fonctionnel du parc du Boisé de Saint-Sulpice pour l'avifaune*. Université du Québec à Montréal, janvier 2004, 20 p.